

ils s'en retirèrent presque aussitôt. Cailhava, ami des artistes, avait été reçu membre le 24 mars 1843, cette année même où il avait si largement ouvert sa bourse aux infortunes du théâtre.

Chez Cailhava, le règlement devait être observé aussi sévèrement qu'au Pavillon Nicolas, lieu habituel des réunions.

Voici quelques articles de ce qu'ils appelaient primitivement : *La Chose*, avant que la jalousie d'un petit journal n'eût affublé leur Société d'un nom qu'ils gardèrent :

« Le but de la *Chose* est de rapprocher, dans un dîner, de bons vivants qui se conviennent et qui se trouvent séparés dans la ville par une infinité de moëllons de diverses natures.

« La *Chose* aura lieu tous les mois, à la volonté du Secrétaire.

« Le nombre des membres de la *Chose* est irrévocablement fixé à trente, pour qu'elle ne soit pas confondue avec les Académies où l'on panse beaucoup, mais où on digère mal.

« L'unanimité est de rigueur pour l'admission de chaque postulant. Elle n'aura lieu qu'au scrutin secret. On y procédera, selon la saison, soit avec des graines de raisin, soit avec des amandes, soit avec des cornichons. Dans ce dernier cas, il faudra, pour l'admission, autant de cornichons qu'il y aura de membres présents. »

M. Alexis Rousset, dans ses *Vieux châteaux et vieux autographes*, fait connaître cette joyeuse réunion mieux que nous ne pourrions le faire.

Cependant, quatre heures vinrent à sonner, et le bruit des horloges de la ville arrêta les conversations. Les convives se regardèrent d'un œil inquiet. Au silence éloquent